



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2489

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Amiable, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-Hélène Amiable. Monsieur le Premier ministre, trois millions de personnes ont à nouveau manifesté contre votre projet de réforme des retraites. (*Vives protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Lucien Degauchy. Cinq millions !

M. Michel Havard. Dix millions !

Mme Marie-Hélène Amiable. Elles sont soutenues par une large majorité de nos concitoyens, qui ne peuvent pas toujours faire grève, et par notre jeunesse, qui s'est lancée dans la mobilisation. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe GDR.*) Le 2 octobre prochain, nous serons à leurs côtés. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Non, votre réforme n'est pas raisonnable. Elle a seulement ses raisons, qui ne sont pas celles de l'intérêt commun : rassurer les marchés financiers en reculant l'âge de départ à la retraite, en diminuant les pensions et en facilitant un régime par capitalisation. La fébrilité de votre majorité, lorsqu'elle minimise le nombre de manifestants ou lorsqu'elle écourte brutalement les débats dans notre hémicycle, montre que vous êtes battus, avec ce texte mais aussi sur le terrain économique et social. Le pouvoir d'achat promis, vous ne l'avez soutenu que pour les banques et le CAC40. La crise, vous instrumentalisez ce qu'elle produit d'insécurité sociale, avec vos chiffons sécuritaires et xénophobes, qui font honte à la patrie des droits de l'homme, comme, aujourd'hui, votre énième projet de loi sur l'immigration.

Non, relever l'âge de départ à la retraite n'est pas la seule façon sérieuse et responsable d'agir. C'est irresponsable car, en allongeant la durée de cotisation, vous aggraverez le chômage et, en reculant l'âge de départ à la retraite, vous risquez d'inverser la courbe de l'espérance de vie. C'est la pire façon d'agir : injuste, inefficace à terme et discriminante envers les femmes.

D'autres solutions existent. Les députés communistes, républicains et du Parti de gauche, ont prouvé, avec leur proposition de loi, que l'on pouvait maintenir la retraite à soixante ans et à taux plein, à condition d'agir résolument contre le chômage et pour l'emploi, et de taxer le capital ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Et si nous arrêtons à un moment, madame la députée, les discours dogmatiques et regardions les Français en face pour leur dire la vérité sur les retraites ? (*Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. Yves Nicolin. Ils en sont incapables !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Quelle est la vérité ?

Aujourd'hui, une retraite sur dix est financée à crédit. Voulez-vous continuer dans cette spirale infernale du financement à crédit de notre système de retraites ? Ce que nous voulons, ce que veut le Gouvernement, ce que veut cette majorité, c'est sauver le régime par répartition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Madame la députée, il n'y a pas cinquante solutions : soit on augmente les cotisations, mais ce serait insupportable ; soit on baisse les pensions, mais ce serait inacceptable. La seule solution viable, retenue par tous les grands pays développés, quelle que soit leur sensibilité politique, est celle de l'alignement de la durée du travail sur l'allongement de la durée de vie.

Nous vivons quinze années de plus que la génération qui nous a précédés. Il n'est pas anormal que nous financions ces quinze années de plus par deux années de travail supplémentaires.

Ce sont des efforts que nous demandons aux Français, c'est vrai, mais nous les demandons, madame la députée, avec discernement. Nous avons intégré, pour la première fois, un dispositif de pénibilité en faveur de ceux qui ont travaillé dur tout au long de leur parcours professionnel. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*) Nous avons intégré les carrières longues, puisque ceux qui ont commencé à travailler avant dix-huit ans pourront continuer à partir avant soixante ans. (*Même mouvements.*) Contrairement à ce que vous prétendez, nous avons intégré le travail des femmes, avec des dispositifs spécifiques.

Vous le voyez donc : il y a une majorité et un Gouvernement qui défendent la retraite des Français et le régime par répartition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur divers bancs du groupe NC. - Protestations sur les bancs du groupe GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Amiable](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2489

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 septembre 2010